



TIMAPIQN

ῆ

ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΚΑΤ' ΑΥΤΟΝ ΠΑΘΗΜΑΤΩΝ

TIMARION

ou

SES INFORTUNES

Introduction, traduction et notes

René-Claude BONDOUX & Jean-Pierre GRÉLOIS

(édition bilingue)

Illustrations par Alexandra DUDNIKOVA

ACHCByz

52, rue du Cardinal-Lemoine – 75005 Paris

www.achcbyz.com

2022

La collection Truchements se propose de jouer un rôle de passeur pour des textes peu connus ou négligés à cause de leur ton, de leur sujet, de leur accès difficile : courts, surprenants, variés, ils nous semblent mériter une traduction moderne fondée sur les meilleures éditions, que nous reproduisons pour le lecteur curieux.

Déjà paru

Truchements 1 – Théodose le Diacre, *La prise de la Crète (960-961)*, introduction, traduction et notes, René-Claude BONDOUX & Jean-Pierre GRÉLOIS, 2017.

© Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance – 2022
www.achcbyz.com

ISBN 978-2-916716-78-7

ISSN 2554-9731

Maquette

Artyom TER-MARKOSYAN VARDANYAN



Mises en pages

Emmanuelle CAPET

INTRODUCTION

TIMARION : UN PAMPHLET CONTRE LE JEÛNE ?

Le dialogue intitulé *À propos de ses mésaventures (Timarion ou Ses infortunes)*, généralement appelé le *Timarion* d'après le nom du principal protagoniste et narrateur, ne nous a été transmis que par un seul manuscrit daté de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, le Vaticanus graecus 87 (f. 453r – 470r)¹. L'auteur en est anonyme, sauf à considérer que l'auteur doit être identifié avec le narrateur. C'est le parti que prennent beaucoup d'éditeurs², et qui est déjà celui adopté par le seul commentateur byzantin qui fasse allusion à ce texte, Constantin Akropolitès (né vers 1250 et décédé peu près 1321). Ce dernier, dans une lettre très critique qu'il adresse à un correspondant inconnu, désigne en effet nommément Timarion (Τιμαρίων οὔτος) comme l'auteur de ce dialogue auquel il ne ménage pas ses invectives, l'accusant de mêler pernicieusement paganisme

1. Ce manuscrit regroupe 76 œuvres (soit 149 dialogues) attribuées à Lucien, Timarion étant la dernière d'entre elles. Cet emplacement trahit l'embarras du copiste quant à l'attribution de ce dialogue.

2. Voir par exemple ELLISSEN, *Fabrte*, p. 17 : « der Held der Geschichte, welchen es hier wohl nicht zu gewagt ist mit deren Verfasser zu identifizieren. »



et christianisme³. Nous nous interrogerons plus loin sur le bien-fondé de cette accusation.

Lecteurs et commentateurs du *Timarion* sont généralement étonnés par le caractère apparemment peu cohérent de ce dialogue : la première partie – un compte rendu fait par le narrateur de son voyage de Constantinople à Thessalonique entrepris dans le but d’assister à la fête de Saint-Dèmètrios et à la foire qui accompagne cette célébration – ne semble pas avoir grand rapport avec la descente aux Enfers qui occupe la deuxième partie, sinon que c’est au cours du voyage de retour à Constantinople que Timarion, très malade, est emmené par erreur chez Hadès. C’est pourtant la mise en relation de deux informations appartenant à chacune des deux parties qui permet de préciser la date de rédaction de ce dialogue et, par voie de conséquence, de confirmer son unité.

Au cours de son séjour à Thessalonique Timarion ne manque pas de décrire l’arrivée du *dux* qui préside aux cérémonies dédiées au grand martyr patron de la ville. Le nom de ce seigneur n’est pas mentionné mais les renseignements que fournit Timarion (§ 8) ont permis une identification convaincante de ce dernier : il s’agit selon toutes probabilités d’Andronic Doukas Paléologue, fils du sébaste Georges Paléologue et d’Anna Doukaina – c’est sans doute le second fils de ce couple car il porte le prénom de son grand-père maternel, Andronic Doukas. Un acte du monastère athonite de Docheiariou indique qu’en janvier et février 1112 le pansébaste sébaste Andronic Doukas était *dux* et *praitôr* de Thessalonique. Mais l’on sait qu’en décembre 1118 le *dux* de Thessalonique était Constantin

3. Nous publions en appendice cette lettre accompagnée d’une traduction.

Doukas et non plus Andronic Doukas⁴. Andronic Doukas dont la naissance est située vers 1083-1085, et dont on sait qu'il est mort jeune car il précéda ses parents dans la tombe, a dû décéder avant 1118 puisqu'à sa mort Alexis I^{er} était toujours vivant⁵.

D'autre part, dans la seconde partie, Timarion fait aux Enfers la rencontre de son vieux maître de sophistique, Théodore de Smyrne, dont le talent oratoire, demeuré intact, lui permettra d'obtenir le droit de revenir parmi les vivants. On sait que ce rhéteur aristotélicien succéda à Jean Italos, destitué et exilé en 1082, au titre de consul des philosophes et qu'il fut l'auteur, entre autres textes à caractère religieux, d'un *Traité contre l'Église latine sur les azymes et la procession du Saint-Esprit* qui dut être prononcé à l'occasion du séjour à Constantinople de l'archevêque de Milan Pietro Grossolano en 1112. Comme nous ne disposons d'aucun indice postérieur à 1112 attestant son activité et de son existence, on peut légitimement estimer que Théodore de Smyrne, qui dut naître vers le milieu du XI^e siècle, est mort peu après 1112.

La conjonction de ces deux datations nous amène à considérer que Timarion a pu rencontrer, au cours d'une même aventure, à la fois Andronic Doukas Paléologue vivant et Théodore de Smyrne mort, seulement entre 1112 et 1118. Et quand bien même le dialogue du *Timarion* aurait été composé après cette période – ce qui est fort probable – il n'a pu l'être qu'à une époque où le souvenir de ces deux figures n'avait pas encore eu le temps de s'estomper dans la mémoire du cercle

4. Sur cette identification voir J.-C. CHEYNET & J.-F. VANNIER, *Études prosopographiques*, Paris 1986, p. 147-149.

5. *Ibidem*, p. 141. Rappelons qu'Alexis I^{er} Comnène est décédé le 15 août 1118.



érudit des lecteurs susceptibles de goûter les allusions et les sous-entendus disposés intentionnellement par l'auteur. Les premières années du règne de Jean II, c'est-à-dire autour de 1120, nous paraissent répondre à ces conditions. L'allusion aux Scythes (§ 3), sans doute des Petchénègues, pourrait même suggérer une date proche de 1122, année où Jean II a définitivement vaincu ceux-ci.

En ce qui concerne l'identification de l'auteur du *Timarion* les données sont beaucoup moins sûres. Chaque éditeur ou commentateur s'est exercé à percer le mystère de l'anonymat : les deux premiers éditeurs⁶ s'abstiennent prudemment de toute proposition mais d'autres suggèrent le nom de Théodore Prodrome⁷ ; un autre considère tout bonnement qu'il s'agit d'un auteur satirique du nom de Timarion⁸ ; les plus récents avancent, sans certitude, les noms de Nicolas Kalliklès⁹ voire de Michel Italikos¹⁰. On peut toutefois se demander s'il est bien raisonnable de vouloir ôter le masque à un auteur qui a mis tant de soin à le porter, et ceci, nous allons le voir, pour de très sérieuses raisons.

En mettant de côté le problème de l'identité, voire de la confusion, de l'auteur et du narrateur, essayons simplement de dresser un portrait du personnage portant le nom de Timarion

6. HASE, *Notices*, plus particulièrement p. 157-158 ; ELLISSEN, *Fahrten*.

7. G. LA PORTE DU THEIL, *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale*, vol. 8, Paris, 1810, p. 128 ; H. HUNGER, *Der byzantinische Katz-Mäuse-Krieg*, Einleitung, Text und Übersetzung, Graz, 1968, p. 61-63.

8. DRÄSEKE, *Byzantinische Hadesfahrten*, p. 353 ; A. A. VASILIEV, *History of the Byzantine Empire*, Madison 1964, p. 497.

9. ROMANO, *Timarione*, p. 25-31.

10. BALDWIN, *Timarion*, p. 36-37, avec une critique des autres attributions.

à partir des éléments que l'on peut recueillir à la lecture du dialogue. Les quelques remarques de Constantin Akropolitès y trouvent leur place également.

Timarion, *fils de Timonikos* (§ 34), est un Constantinopolitain vivant sans doute vers la fin du XI^e et au début du XII^e siècle. On ne connaît pas son âge mais il ne se souvient plus guère de sa vie d'étudiant – du moins a-t-il du mal à reconnaître, au cours de son périple en Hadès, son ancien professeur de rhétorique et de philosophie, le sophiste Théodore de Smyrne. Et Kydion, son interlocuteur, se présente à lui comme un « ami de longue date ». Constantin Akropolitès qualifie Timarion de vieillard (πρεσβύτης), ajoutant qu'il avait passé l'âge (ἔξωρος) – sans doute celui des études – quand il est arrivé à Constantinople¹¹. Mais on ne peut savoir s'il possède à ce sujet une information extérieure ou s'il ne fait qu'extrapoler à partir de l'impression négative que lui laisse la lecture du dialogue.

Sa famille est implantée à Constantinople depuis assez de temps pour entretenir des relations d'hospitalité avec plusieurs personnes qui ne manqueront pas de l'héberger au cours de son voyage à Thessalonique : il les appelle, d'un terme homérique, les *hôtes de nos pères* (§ 2). Mais ses hôtes de Thessalonique lui sont, eux, plus personnels (§ 4). Il est d'ailleurs suffisamment sûr de ses relations pour ne pas emporter de provisions de route (§ 2). Il fréquente en effet la haute société : il dira *reconnaître*, au cours de son voyage chez Hadès, nombre de ces personnes d' *un certain rang, d'une certaine distinction*, qui bénéficient, là encore, du privilège de vivre *sous un vif éclairage de flambeaux* alors que le commun des défunts doit se contenter de lumignons dans ce monde *sombre et privé de la lumière du soleil* (§ 16).

11. Voir ci-dessous p. 36 et n. 1.



On s'est interrogé sur les racines géographiques de sa famille à cause de la mention réitérée d'une seule province : la Grande voire la Très Grande Phrygie (§ 8, 17, 18, 22) mais aucune information ou allusion décisive ne peut être déduite du texte. Timarion lui-même dit, une fois, être un *Cappadocien, un étranger* (§ 5), toutefois ceci ne signifie pas nécessairement qu'il soit originaire de Cappadoce, car le terme Cappadocien désigne aussi, généralement, un rustre, ce qui pourrait correspondre au contexte puisque Timarion se présente au moment où il use de ce terme comme ignorant des coutumes thessaloniennes. L'épithète « Cappadocien », par exemple, est la dernière d'une liste d'épithètes injurieuses débitées par Liutprand pour décrire le monstre auquel il compare l'empereur Nicéphore II Phôkas en 968¹². Toutefois Constantin Akropolitès semble prendre au pied de la lettre cette origine « étrangère » puisqu'il attribue à Timarion une origine « scythe » – vocable vague pouvant désigner toute peuplade non grecque – qui expliquerait sa connaissance apparemment imparfaite de la langue grecque. Peut-être faut-il se méfier aussi des prétentions atticistes de Constantin lui-même. Mais dans cette dernière optique on ne peut exclure que Timarion, né sans doute peu après la défaite de Mantzikert (1072), soit originaire d'une contrée passée désormais sous le contrôle des Turcs.

Il est donc issu d'un milieu aisé et, de ce fait, c'est à cheval qu'il entreprend ce voyage ; sans doute voyage-t-il de compagnie, à moins qu'il ne possède plusieurs chevaux. Ne dit-il pas par boutade à son interlocuteur et ami Kydion qu'il ne prendra pas la peine de lui donner sur son voyage des détails sans importance

12. LIUTPRAND DE CRÉMONE, *De legatione*, 10, dans *Œuvres*, présentation, traduction et commentaire par F. Bougard, Paris 2015.

comme le fait qu'*une pierre a heurté les pattes des chevaux* (§ 3) ? Autres indices de son aisance, il est reçu au cours de son voyage – qui a dû durer près d'un mois – par des hôtes qui lui offrent des repas *fastueux, délicieux, satrapiques et royaux* (§ 2), et il se livre, pendant certainement plusieurs jours avant la fête de Saint-Dèmètrios, à une partie de chasse dans la vallée de l'Axios, partie de chasse à cheval puisqu'il évoque les biches tachetées que chassait Phèdre selon Euripide (§ 5).

C'est en homme pieux que Timarion rappelle que le *but de [s]on voyage était pieux et religieux* (§ 2) et qu'il décrit avec admiration la beauté des cérémonies nocturnes et diurnes célébrées en l'honneur de saint Dèmètrios (§ 6 et 10). Il déclare s'être acquitté de ses dévotions d'un bout à l'autre de la cérémonie (§ 10). Toutefois on ne décèle chez lui aucun zèle, aucune ferveur et son vocabulaire ne comporte pas les épithètes et les superlatifs qui sont généralement de mise à Byzance dans l'évocation des mystères sacrés et des ministres du culte ; il désigne le métropolite de Thessalonique (ἀρχιερέυς, § 10) sous le titre d'« archithéore » (§ 6) emprunté au vocabulaire des Grecs préchrétiens. Sa dévotion paraît relever de la coutume ou des convenances (ὡς εἰκός § 10) au même titre que les marques de respect qu'il témoigne au *dux* avec toute la foule assemblée (ὡς εἰκός § 9). Et il ne semble tenir aucune rigueur au saint martyr de ne pas lui avoir octroyé, loin de là, le « bon retour » (§ 10) qu'il l'avait prié de lui accorder¹³. Constantin Akropolitès a, lui, une opinion beaucoup plus tranchée sur la piété de Timarion : il lui reproche véhémentement de *soumettre à mélange* dans son

13. Libre au lecteur de mettre en rapport la prière de bon retour de la première partie et les conditions désastreuses de ce retour, décrites dans la seconde partie.



dialogue *ce qui ne souffre aucun mélange*, à savoir des éléments païens et des éléments chrétiens, et ne se retient de livrer cette œuvre aux flammes que par révérence pour un coreligionnaire – mais, sensible à l'évocation de la fête de Saint-Démétrios, il lui reconnaît une piété... dévoyée. Et pourtant Timarion prend bien soin de souligner combien il croit peu¹⁴ à toutes ces *fantasmagories* païennes, ces *hippocentaures*, ces *sphynxes* ou tout autre genre d'être mythique que les Anciens dressaient sur des colonnes (§ 27). Et il se range expressément au nombre des *Galiléens*, comme il appelle les chrétiens (*ibid.*), mais n'est-ce pas là justement une expression douteuse aux oreilles d'un censeur ? Toutefois, à tout prendre, est-il plus condamnable pour Timarion de souligner la tolérance et l'impartialité des juges païens des Enfers (§ 29)¹⁵ que, pour le *dux* de Thessalonique, d'orner son cortège d'Amours, de Muses et de Grâces virevoltant autour de lui, ce qui détonne quelque peu, avouons-le, lors de la célébration du grand martyr Démétrios (§ 7). Bref, la piété de Timarion n'est pas flagrante.

Timarion fait partie d'une élite cultivée, multipliant dans sa narration les citations homériques et classiques à l'intention de son interlocuteur, Kydion, avec lequel il entretient une complicité culturelle évidente. Il a fréquenté dans sa jeunesse les Écoles de Constantinople (l'Université) et a plus spécialement suivi les cours du sophiste Théodore de Smyrne, successeur de Michel Psellos et de Jean Italos au titre de consul des philosophes.

14. Ces sculptures et peintures sont pour lui proprement *ἄπιστα* (il ne saurait y croire) et il trouve à propos dans le même passage de rappeler que Théodore de Smyrne est chrétien (*ὁποῖος σὺ τυγχάνεις Χριστοῦ μύστης καὶ τρόφιμος* – § 27).

15. *La différence de religion des accusés n'est rien pour eux car il est permis à tout un chacun de s'en tenir, selon son gré, à son propre choix.*

Sa profession n'est pas aisée à définir. Certains ont voulu faire de lui un médecin au vu du diagnostic qu'il pose à sa propre maladie (fièvre tierce avec une périodicité de cinq cycles, § 11) et des explications qu'il avance concernant la possibilité ou non de continuer à vivre après l'évacuation complète de sa bile provoquée par une longue diarrhée. Mais ces notions, ainsi que les termes servant à les exprimer, appartiennent à la culture générale du milieu qui est le sien. Et c'est avec une certaine autodérision qu'il prête aux portiers des Enfers la formule suivante, censée le définir : *Fais entrer ce malheureux qui s'est mêlé d'étudier la conformation du corps!* (Εἷσαγε τὸν ταλαίπωρον φιλοσοφῆσαντα περὶ τῆς τοῦ σώματος διαπλάσεως – § 15) dans laquelle se fait assez entendre la nuance péjorative bien attestée du verbe φιλοσοφεῖν. De fait il se dit « philosophe » : il en revendique la mise et se réjouit de la protection que lui accorde à ce titre une Providence divine (§ 2). Mais ce n'est pas là une profession, tout au plus un choix de vie (τοῖς αἰρουμένοις φιλοσοφεῖν – *ibid.*)

Plus intéressante, sur ce même sujet, est l'expression par laquelle il désigne le travail dont, à Thessalonique, l'absence lui procure une oisiveté qui, dit-il, lui pèse : μη περὶ λόγους πονεῖν εἶχομεν (§ 3). Faut-il comprendre qu'il n'avait pas d'études sur lesquelles peiner... et faire de lui un étudiant attardé, ou bien qu'il n'avait pas de discours à composer, comme le suggère l'emploi de cette même expression (λόγος ... πεπονημένος) au § 45 à propos du « discours composé » par Michel Psellos en l'honneur de Constantin IX Monomaque... et faire de lui un rhéteur ? La deuxième hypothèse est plus probable. Mais il n'est pas un avocat, du moins si l'on en croit Théodore de Smyrne qui, décidant d'assurer sa défense au cours du procès qu'il intente au tribunal de l'Hadès pour obtenir son retour parmi les vivants, lui dit : *Mais toi, veille à t'abstenir de parler car tu n'as aucune compétence en droit* (§ 29). Ses compétences les plus manifestes



sont en effet d'ordre plutôt littéraire, dirions-nous aujourd'hui. Mais il prétend lui-même n'avoir *aucune facilité de parole* (§ 31). Kydion également lui reproche sa tendance naturelle à l'ellipse et plus particulièrement sa mauvaise habitude de s'empresse de conclure une narration à peine commencée (§ 3). Ce ne sont là sans doute que coquetteries d'auteur désirant par antiphrase justifier et mettre en valeur les « ekphraseis » auxquelles il se livre volontiers, comme la description métaphorique de la foire de Thessalonique (dont les allées ressemblent, vues de haut, aux pattes d'un mille-pattes) (§ 5), la peinture imagée et brillante du cortège accompagnant la venue du *dux* (§ 6 et 7) et, surtout, le portrait physique et moral de ce dernier (§ 9).

On remarquera que les traits du portrait que nous tentons de brosser sont tous empruntés à la première partie du dialogue, à l'exception des renseignements fournis par Théodore de Smyrne. Les rencontres qu'il fait au cours de son périple infernal ne nous révèlent rien de son caractère sinon une curiosité de bon aloi jointe à une attitude respectueuse. On peut toutefois confirmer son appartenance à une couche aisée de la société du fait qu'il ne néglige pas, à plusieurs reprises, de décrire certains de ses interlocuteurs défunts comme des « hommes de la rue » (ὄγορᾶϊος § 16 et 22) et malgré tout (!) affables et serviables : *un de ces nombreux hommes du commun, un homme apparemment obligeant* (§ 17).

Un lien important semble toutefois unir les deux parties du dialogue : nous avons vu combien Timarion est sensible aux repas *satrapiques et royaux* (§ 2) qui lui ont été offerts au cours de son voyage aller ; or toutes les personnes, sauf une¹⁶ qu'il

16. L'empereur Théophile (§ 29, 32, 33) sur lequel nous reviendrons plus loin.

rencontre dans la seconde partie, ont un point commun : leur rapport à la nourriture. Si l'on prête attention à ce fil conducteur on est assez naturellement amené à repérer sous les péripéties apparemment anodines de ce dialogue un sens plus profond. Nous ne sommes pas les premiers à orienter ainsi la lecture. D. Krallis s'est efforcé de démontrer¹⁷ que Timarion a été à bonne école auprès de Théodore de Smyrne présenté comme un sophiste expert en dissimulation. Timarion aurait en effet dissimulé sous le voile d'un dialogue satirique à la manière de Lucien non seulement une critique des grandes familles (Doukas et Paléologue) qui ont profité des suites de la défaite de Mantzikert mais une opposition plus radicale et générale à la dynastie Comnène¹⁸. Et cette opposition se traduirait également par une critique de l'Église et de la foi orthodoxe sur lesquelles s'appuient ces souverains. Nous ne nous prononcerons pas sur cette vision politique qui ne repose que sur la rencontre chez Hadès entre Timarion le « Cappadocien » et Romain IV Diogène agonisant, Cappadocien lui aussi¹⁹, ni sur la possibilité qu'Alexis I^{er} pût être dénoncé comme *basically unjust*²⁰. En revanche le pamphlet antireligieux – peut-être détaché de tout lien avec la dynastie Comnène – nous paraît plus évident si on lit le *Timarion* dans sa continuité. Mais nous nous garderons de déceler d'emblée chez Timarion une volonté de renouer avec le paganisme.

17. KRALLIS, Harmless satire.

18. *Ibidem*, p. 244 : « an attack on the Komnenian political, social and cultural arrangement ».

19. Sur cet épisode, voir ci-dessous.

20. Voire que la même injustice pût être ainsi dénoncée dans les fondements et l'histoire de l'Empire (« [...] the same could be said about the basic structure and history of the Empire »), cf. KRALLIS, Harmless satire, p. 241.



Tout d'abord et très emblématiquement, Timarion voit, dès ses premiers pas chez Hadès (§ 19-17), *un petit vieillard à la barbe peu fournie. Il était étendu, appuyé sur le coude gauche, soutenant sa joue de la main gauche. Il y avait là aussi, à côté de lui, une marmite en bronze de bonnes dimensions remplie de viande de porc salée et de chou de Phrygie, le tout plein de gras. Nonchalamment le vieillard plongeait dans la marmite sa main droite, et non pas deux ou trois doigts : mais après avoir ramassé à pleine main les aliments dégoulinants il les portait à sa bouche grande ouverte et, pour ainsi dire, les engloutissait. Sa figure reflétait l'amabilité et la bonté, (...) et comme il avait vu en moi un air doux et paisible, il me dit : « Viens, étranger ! Assieds-toi à mes côtés, plonge, toi aussi, la main dans la marmite et rassasie-toi à la table d'un mort ! »*. Timarion s'empresse de préciser : *Moi, je n'en avais nulle envie car, d'un côté, j'avais perdu tout jugement à cause de mon changement de vie et, de l'autre, je craignais que les guides des morts ne s'en prennent à moi à coups de poings*. On remarquera que Timarion ne formule nulle critique envers cet aimable et bon vieillard tout en se refusant à consommer ce plat plein de graisse – et pourtant il doit avoir faim puisqu'il n'a pas mangé depuis plus de vingt jours (§ 13). On peut même penser que ce n'est pas tant la nature du plat qui lui répugne – même s'il s'agit, comme le vieillard le précise, de *la table d'un mort* – que la bande des souris qui guettent le moment où le vieillard repu s'assoupira et où elles pourront aller lécher ses lèvres et son menton pour se nourrir. On apprend à travers le dégoût manifesté par Timarion un dernier trait anecdotique de sa personnalité : son horreur des souris, au point qu'il souhaite trouver un autre Hadès... s'il lui faut rester chez Hadès (§ 18) !

On ne saurait négliger cette insistance sur la graisse et le gras, d'autant que son obligeant interlocuteur informe immédiatement Timarion, sans crainte des répétitions (que

nous soulignons), que ce petit vieillard ne fait là que poursuivre chez Hadès son mode de vie terrestre : *Il est, à ce qu'on dit, issu de personnes bien nées et distinguées de Grande Phrygie. Il menait dans le monde une vie d'honneurs, terminant sa vie en une grasse vieillesse, et accomplit maintenant, vois-tu, son séjour chez Hadès sous le signe de la graisse et du gras* (§ 18).

La deuxième rencontre est plus dramatique : attiré par de terribles gémissements venant d'une tente, Timarion découvre l'empereur Romain IV Diogène étendu sur un grabat, les yeux crevés, veillé par un familier qui essaie en vain de le consoler²¹. On peut s'interroger sur le sens de ce tableau tragique : rappel vengeur du meurtre fondateur sur lequel s'érigea la puissance impériale des familles Doukas et Comnène ? Mais d'où Timarion tirerait-il une telle audace et pour quel profit ? Nous préférons simplement souligner qu'encore une fois, et de manière paradoxale, la référence à l'alimentation est présente. D'abord l'empereur, comme le petit vieillard précédent, est étendu, *allongé sur le flanc et sur le coude gauches* (§ 20) dans la position aristocratique du repas pris couché. D'autre part du poison s'écoule de la bouche de l'empereur : la précision est donnée deux fois (§ 20 et 22). La nourriture peut donc apporter aussi bien la mort que la vie. Et cette ambivalence rappelle celle que soulignait déjà Timarion au cours de la longue métaphore qu'il filait peu auparavant pour peindre le portrait physique et moral du *dux* de Thessalonique : *Comme un breuvage composé « d'un mélange de multiples drogues, certaines bénéfiques, certaines*

21. Romain IV Diogène (né vers 1030, décédé le 4 août 1072) battu et fait prisonnier à Mantzikert le 26 août 1071 par le Turc Alp Arslan. Libéré, il est ensuite capturé par Andronic Doukas et aveuglé par le César Jean, qui avait fait proclamer la déchéance de Romain au profit de son neveu Michel VII.



pernicieuses »²², sa figure produisait à l'œil des effets variés : dès l'abord prévalait la grâce d'Aphrodite, et, pour un regard un peu pénétrant, de ses yeux jaillissait l'ardeur d'Arès ; peu après apparaissait la majesté de Zeus, mais Hermès aussi se montrait clairement à la vue, avec son regard furtif, vif et mobile, qu'il darde sans cesse, toujours prêt à se mêler de toute affaire qui se présente en clarifiant le débat et en s'appliquant à convaincre (§ 9). Notons enfin que le vers d'Homère qui lui vient à l'esprit pour décrire l'empereur agonisant appartient au même registre alimentaire : *Il n'avait rien d'un bon mangeur de pain, d'un homme : on aurait dit plutôt quelque mont couvert de forêt* (§ 20)²³.

Timarion n'a pas plus tôt quitté cette tente macabre qu'il est abordé par un vieillard décharné qui s'empresse de lui demander des *nouvelles de la vie*, laquelle se résume pour lui prioritairement à la consommation du poisson : *Combien valent les maquereaux ? Les pélamides²⁴, les thons et les mendoles²⁵ ? À combien est l'huile ? Le vin ? Le blé et le reste ? Mais j'ai oublié le plus important : la pêche des sardines a-t-elle été bonne ? Car quand j'étais en vie j'en achetais et j'avais plaisir à en consommer pour vivre : pour moi elles avaient plus de prix que le loup de mer* (§ 21). À toutes ces questions Timarion répond, dit-il, *selon la vérité*, employant, de manière étonnante pour répondre à ces questions triviales, cette formule empruntée à des textes religieux²⁶.

22. HOMÈRE, *Odyssée*, IV, 230.

23. HOMÈRE, *Odyssée*, IX, 190-191, trad. Victor Bérard.

24. Sorte de thon à chair rose foncé.

25. Petits poissons que l'on salait comme les anchois.

26. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, I, 10 ; PS.-DENYS L'ARÉOPAGITE, *Des noms divins*, VII, 4 ; etc.

La rencontre suivante, décisive pour Timarion, débute sous les mêmes auspices. Le personnage qui se précipite vers lui d'un air jovial et *la bouche grandement ouverte*, s'écrie, pour se faire reconnaître : *Grands dieux, c'est Timarion, Timarion mon très cher, avec qui j'ai souvent dîné magnifiquement et qui, à l'École, a fréquenté mes cours quand j'occupais à Byzance la chaire de sophistique* (§ 23) ! Est-il besoin de souligner que le rappel des dîners somptueux – qu'il qualifiera plus loin de *magnifiques* et *sybaritiques* (§ 24) – précède même la mention de la chaire universitaire ! Bien plus, pour raviver son image dans la mémoire défaillante de son ex-élève, Théodore recourt sans vergogne, pour se désigner lui-même, à une épithète superlative dont la polysémie couvre avec humour ses deux domaines de prédilection : τὸν ἐκ Σμύρνης Θεόδωρον, τὸν λαμυρώτατον σοφιστήν. L'adjectif λαμυρός, qui évoque à la fois la gloutonnerie et la séduction, voire l'effronterie, demanderait à être traduit par deux adjectifs français ; nous avons tenté de le rendre en traduisant : *Théodore de Smyrne, le sophiste le plus enjôleur* (§ 23). Cette épithète semble être particulièrement appropriée à Théodore puisqu'elle est employée deux autres fois pour qualifier sa diction ou son style de discours²⁷ (§ 23 et 39). Il a conservé aux Enfers les deux traits essentiels de sa personnalité : son talent oratoire, d'abord, qui lui permet de défendre avec succès la revendication de son ex-élève à revenir parmi les vivants, mais aussi son indomptable attirance pour les nourritures terrestres les plus riches. Car tout en reconnaissant et en décrivant les indéniables bienfaits sur sa santé du régime

27. Signalons toutefois qu'elle est également employée une autre fois pour décrire le ton adopté par l'un des deux « guides des morts » au cours du procès que leur intente Timarion : *Et Nyktion, qui était plus enjôleur qu'Oxybas, dit ...* (§ 34).



strict auquel il est soumis – ainsi, apparemment, que les autres défunts – dans le royaume d’Hadès, Théodore révèle bien vite qu’il n’a pas renoncé aux plaisirs gastronomiques qui lui avaient provoqué les crises de goutte²⁸ si douloureuses, sans doute causes de sa mort. Le cresson alénois, la mauve et l’asphodèle lui ont rendu une souplesse du corps telle que Timarion, au premier abord, ne le reconnaît pas, lui qui avait le souvenir d’un maître haranguant l’empereur depuis la litière où le mal le clouait. Il vante même ce régime attribué à Pythagore, mais déjà évoqué par Hésiode : *et ils ne savent pas quelle richesse il y a dans la mauve et l’asphodèle*²⁹ (§ 24). Or les commentateurs s’en tiennent généralement à cette confession de Théodore pour étayer leur interprétation du *Timarion* en tant que réflexion d’un médecin sur les méfaits des excès alimentaires. Mais c’est faire peu de cas de la palinodie de ce même Théodore qui non seulement confie plus tard à son élève son profond regret (*Depuis le moment où je suis descendu ici on ne m’a pas servi de soupe grasse au gras de porc* – § 31) mais n’hésite pas à monnayer ses services d’avocat : *De ton côté, veille à nous envoyer de là-haut ce que nous désirons, je veux dire de ces aliments dont nous avons l’habitude* (§ 26), puis encore : *Ne te soucie que d’une chose, c’est, une fois de retour à la vie, de nous envoyer de là-bas ce dont nous avons besoin* (§ 31). Et la demande, une fois le procès gagné, se fait plus précise : *Envoie-nous, mon bon, de l’agneau de cinq mois, deux poules de trois ans, égorgées et bien grasses, du genre de celles que les volaillers vendent au marché – les vendeurs ont un procédé pour retirer par le ventre la graisse qu’elles contiennent et en enduire extérieurement les*

28. C’est ainsi sans doute ainsi qu’il faut interpréter ces douleurs et ces blocages des articulations qu’il décrit en termes précis (§ 24).

29. HÉSIODE, *Les travaux et les jours*, 40-41, trad. P. Mazon.

cuisses – un cochon de lait d’un mois et de la ventrèche de truie, bien épaisse et bien grasse (§ 46).

Cela vaut la peine de s’attarder sur le détail de la commande. Outre les précisions gastronomiques concernant l’âge optimum des viandes à déguster, ainsi que leur préparation par les professionnels de la boucherie sachant « dresser » les volailles avec leur graisse, on y voit reparaître, de manière réitérée d’ailleurs, la mention de la viande de porc, déclinée sous plusieurs formes : le cochon de lait et la ventrèche de truie, qui s’ajoutent au *porc salé* du petit vieillard et à l’évocation des *cochons domestiques que les gens élèvent à la farine et au son* (§ 18) auxquels sont comparées les souris familières *bien grasses et replètes (ibid.)* inspirant tant de répugnance à Timarion. En parlant de gastronomie et non de gloutonnerie nous ne faisons que nous conformer au témoignage de Théodore lui-même qui, tirant parti même de la pénurie d’aliments goûteux à laquelle il est confronté chez Hadès, préconise à Timarion, simple visiteur – espère-t-il – de ce royaume, la dégustation des légumes du cru qui poussent en particulier au pied d’un certain pin : *tu trouveras sous son ombre des sortes de légumes que tu connais et d’autres que tu ne connais pas. Arrache-les tous et emporte-les. Ici il n’y a rien de vénéneux, tout est agréable au goût et comestible. Et s’il est décidé que tu doives ici séjourner quelque peu, tu t’en nourriras avec nous et tu t’en trouveras bien. Comme ce qui pousse ici-bas bénéficie d’un vent et d’un air plus divin, cela possède, avant manger, une bonne odeur, et provoque, après manger, de bons renvois* (§ 36). Timarion s’empresse d’en faire provision, mais ce ne sont là visiblement que des succédanés pour un véritable gourmet comme Théodore chez qui les renvois sont des preuves évidentes de plaisir. Mais qu’en est-il de Timarion ?



De cet enfer païen il ne s'étonne en rien. Nulle surprise et, a fortiori, nulle critique de la grasse gloutonnerie du petit vieillard (seules les souris le gênent !). Nul émoi devant le corps supplicé et empoisonné de Romain Diogène, sinon la mention de ce *hurlement témoignant d'un épouvantable malheur* (ὁ βρυχηθὺς ἐκεῖνος ὁ βαρυσυμφορώτατος, § 20). Nul étonnement non plus devant les questions empressées et incongrues de l'amateur de poissons : il se plie à sa demande. Et quand Théodore de Smyrne lui rappelle les dîners magnifiques qu'ils ont partagés autrefois (§ 23) et lui dit : *Tu sais, toi aussi, pour avoir souvent partagé mon repas, ce que l'ordonnance de ma table pouvait avoir de royal* (§ 24), Timarion ne fait aucun commentaire, ce qui vaut approbation de sa part si l'on se rappelle que la seule information qu'il a lui-même fournie à son ami Kydion à propos de son voyage de Constantinople à Thessalonique concerne les repas somptueux qu'en chemin ses hôtes lui ont offerts. Enfin, une fois libéré des Enfers et revenu à Byzance, porteur de la liste de provisions que lui a confiée Théodore, Timarion n'a rien de plus pressé que de discuter avec Kydion du meilleur moyen pour s'acquitter de cette mission. Or c'est à cette occasion, et seulement en cette toute dernière fin du dialogue, qu'il laisse transparaître une petite gêne, d'ordre pratique et non spirituel : il va lui falloir trouver des défunts récents qui acceptent de se charger, lors de leur transfert chez Hadès, du transport des viandes... *seulement*, ajoute-t-il, *il ne faut pas qu'il s'agisse de personnes austères et suivant un régime strict qui pourraient peut-être répugner à accomplir ce service* (§ 47). Il n'y a, conclut-il que des *Paphlagoniens du marché à la viande* (*ibid.*) qui soient capables d'accomplir un tel office. C'est donc *in extremis* qu'il formule la question à notre sens, sous-jacente à l'ensemble de ce dialogue, la question du jeûne.

Car comment interpréter le fait que dans ce monde des défunts où, au témoignage de Théodore de Smyrne : *depuis le moment où [il est] descendu ici on ne [lui] a pas servi de soupe grasse au gras de porc* (§ 31), on puisse enfreindre la règle de jeûne, non seulement en intention, comme Théodore, mais en actes, comme ce petit vieillard entouré de souris gourmandes ? Est-ce d'ailleurs un hasard s'il est strictement interdit de communiquer le nom de ce jouisseur ? *Une loi sévère d'Éaque et de Minos impose une borne à ceux qui s'enquière[n]t du nom du vieillard ou qui répondent. Tout ce qui le concerne est frappé du sceau du secret comme par une disposition légale* (§ 18). Ajoutons à cela que l'amateur de poissons, auquel nul ne saurait reprocher de se souvenir avec nostalgie d'une nourriture autorisée en période de carême, ne se situe tout de même pas dans la stricte perspective du jeûne religieux puisqu'il manifeste ostensiblement un plaisir de gourmet (ἔζων γὰρ ἡδέως ἐξ αὐτῶν, § 21) dans le choix des diverses variétés de poissons. Rappelons enfin que Timarion doit sa libération à un incorrigible gourmet qui trouve le moyen de jouir avec délices même des légumes inconnus qui poussent aux Enfers !

En résumé, un riche intellectuel byzantin du XII^e siècle qui ne cache pas son goût pour la bonne chère entreprend un pèlerinage à Thessalonique à l'occasion de la fête du grand martyr local, saint Dèmètrios. Sur le point de prendre le chemin du retour, il est terrassé par une fièvre et une diarrhée qu'il essaie de traiter par un régime à base de légumes verts et de vinaigre (§ 11). Croyant bénéficier d'une rémission il se résout, au troisième jour de sa maladie, à prendre la route, allongé sur un grabat fixé au bât d'un cheval de somme. Mais ce n'est que le début d'une longue agonie liée à un manque total d'appétit (ἀστία § 12 et 13). En proie à une inflammation du foie provoquant de terribles douleurs et une diarrhée continue, il ne se nourrit



pas pendant 20 jours (§ 13). Des esprits chagrins remarqueront peut-être qu'en dépit de cette désolante évocation d'un jeûne de 20 jours de la part de Timarion, Théodore de Smyrne n'hésitera pas, plus tard, dans sa plaidoirie – plein du désir de prouver la vigueur de ce corps dont l'âme a été impudemment soustraite par les conducteurs des morts – à affirmer que pendant son voyage, même *malade*, Timarion *chaque jour mangeait une poule entière* (§ 32) ; il répète d'ailleurs plus loin qu'il *mangeait et buvait* tandis qu'il *voyageait à dos de mule* (§ 34)³⁰. Il est douteux qu'une poule ait figuré au menu quotidien du voyageur byzantin ordinaire. Mais qu'importe l'hyperbole si l'argument porte auprès des juges, quand il s'agit de s'échapper des Enfers !

Bref, c'est littéralement épuisé par ce long jeûne forcé que, au cours d'une halte sur les rives du fleuve Hébrois, il plonge dans un sommeil si profond que des « guides des âmes » apparaissent, le tiennent pour mort et conduisent son âme assez violemment aux Enfers.

On peut donc considérer que toutes les conditions sont réunies pour que la thématique du maigre et du gras, du carême et du carnaval, pour reprendre le titre d'un célèbre tableau de Bruegel, s'impose au lecteur, bien que les intentions de l'auteur – anonyme, rappelons-le – du *Timarion* ne se manifestent clairement nulle part dans ce dialogue imité de Lucien. Or s'il

30. Ce sont les mêmes esprits chagrins qui repéreraient comme une évocation un peu légère de la résurrection du Christ la remarque, pourtant apparemment bénigne, du même Théodore de Smyrne se réjouissant du retour de Timarion parmi les vivants : *cela fait longtemps qu'un mort n'a pas recouvré la vie* (§ 46). Et que penser de son autre affirmation, à savoir que l'air des enfers est *plus divin* (§ 36) : est-ce là une manière bien appropriée pour un chrétien de qualifier ce lieu ? Mais laissons ce genre d'interprétation à Constantin Akropolitès !

ne s'agissait que de se couler dans les traces de Lucien il n'y aurait pas de quoi s'étonner que le héros se retrouvât dans un enfer païen dont les traits généraux sont bien connus depuis la *nékyia* d'Ulysse³¹ : un royaume d'Hadès fermé par des portes de fer, gardé par Cerbère, et habité dans une lumière crépusculaire³² par des ombres qui errent éternellement et lamentablement. À noter que, comme dans l'*Odyssee*³³, on y jouit d'un climat toujours printanier (§ 30). Mais l'auteur du *Timarion* ne peut feindre d'ignorer totalement que les conditions religieuses ont changé depuis le temps de Lucien. Il s'acquitte de cette « mise à jour » avec beaucoup d'économie, en deux occasions seulement.

Tout d'abord Timarion, sur le point d'engager son procès pour « mort abusive » devant les juges des Enfers s'inquiète de ce que son appartenance à la foi chrétienne pourrait lui nuire dans l'esprit de juges notoirement païens : Éaque et Minos (§ 27). Or, si le nom du troisième juge traditionnel, Rhadamanthe³⁴, n'est pas cité c'est qu'il a été remplacé par l'empereur Théophile dit Théophile de Byzance (§ 29), comme le lui apprend, à son grand soulagement, Théodore de Smyrne. L'explication est sereine et rationnelle : *Comme la doctrine des Galiléens s'est répandue dans le monde entier et domine toute l'Europe et la*

31. HOMÈRE, *Odyssee*, XI.

32. Dans l'enfer visité par Timarion certaines zones sont plus éclairées d'autres plus sombres. Peut-être y a-t-il une alternance de lumière et d'ombre comme sur terre (voir § 36 et 46) mais il n'y a pas franchement de lever du jour, ce que rappelle de manière humoristique l'auteur-voyageur quand il évoque son départ pour se rendre au tribunal de Minos au chant du coq... aurait-on pu imaginer (§ 36)... mais peut-être, tout simplement, n'y a-t-il pas de coqs !

33. HOMÈRE, *Odyssee*, IV, 562-568.

34. PLATON, *Apologie*, 41, *Gorgias*, 52, *Lois*, 624, etc.



plus grande partie de l'Asie, la Providence a voulu qu'un juge de ce bord siège avec ces anciens juges Hellènes (ibid.). L'impartialité du ton semble même renforcée par l'emploi, pour désigner les chrétiens, du terme « Galiléen » par lequel l'empereur Julien, l'« apostat », affectait de les désigner dans son traité Κατὰ Γαλιλαίων. Et aucune allusion n'est faite à l'iconoclasme notoire, lui aussi, de l'empereur Théophile. C'est ce dernier point qui est le plus étonnant dans un dialogue écrit trois siècles après le rétablissement des images, à une époque où l'orthodoxie liée au culte des images ne cesse d'être réaffirmée et célébrée. Mais il faut rappeler que la figure de juge intègre de l'empereur Théophile est ancienne et bien établie³⁵. Vêtu avec simplicité, austérité, en noir (§ 33), il se distingue des autres juges aux habits chamarrés ; toute sa gloire et tout son honneur se fondaient sur la rectitude de sa justice et, d'une manière générale, sur sa vertu. Pourtant, en dépit de cet aspect austère, ses yeux avaient du charme et son visage, magnifique, reflétait la confiance en soi (ibid.). Il est même assisté par un ange gardien qui le suit ici-bas de la même manière qu'il le suivait de son vivant (ibid.). Nous sommes loin de toute damnatio memoriae.

Ensuite, Théodore de Smyrne, qui s'est fait l'avocat de Timarion, utilise un argument qui se révélera décisif aux yeux des juges : l'âme de Timarion a été séparée de son corps sans respect du délai imparti aux rites funéraires. Ici encore la présentation de l'argumentation se veut impartiale, mettant sur un même pied les rites païens et les rites chrétiens : *Il existe des lois mortuaires : l'âme est séparée du corps, puis il y a les jours consacrés au mort*

35. Cf. THÉOPHANE CONT., III, 3 : *Theophanes continuatus*, ex rec. I. Bekkeri (CSHB 31), Bonnæ 1838, p. 87-88 et *Ioannis Scylitzæ Synopsis historiarum*, rec. I. Thurn (CFHB. Series berolinensis 5), Berlin – New York 1973, p. 50-51.

conformément à chaque religion – à chacun selon son rite³⁶, mais pour les chrétiens il s’agit du troisième, du neuvième et du quarantième jour – et ensuite, ces conditions remplies, elle est descendue chez Hadès. Ils ont, eux³⁷, descendu l’âme chez Hadès sans attendre les jours consacrés réglementaires (§ 39).

Dans cet enfer du XII^e siècle, païens et chrétiens sont donc traités à égalité³⁸. Mais ce n’est pas cette nouvelle preuve de l’indissoluble fusion entre culture païenne et culture chrétienne dans le creuset hellénique qui retiendra ici notre attention. C’est plutôt l’affleurement, savamment contrôlé par l’auteur, d’une problématique contemporaine de celui-ci : l’importance grandissante de la mainmise de l’Église sur la vie publique et la pratique laïque de la religion chrétienne.

Alors que l’enfer chrétien existe comme une menace – il n’accueillera les damnés qu’après le Jugement dernier, c’est-à-dire pour les orthodoxes, après la Deuxième Parousie³⁹ – l’enfer païen, en revanche – et c’est celui que décrit Timarion – est non seulement le lieu où les défunts attendent leur jugement

36. C’est nous qui soulignons.

37. Il s’agit des deux « guides des morts » tenus par Théodore de Smyrne pour fautifs.

38. C’est cette présentation « impartiale », cette mise sur un pied d’égalité du paganisme et du christianisme qui a sans doute rendu suspect Timarion aux yeux de Constantin Akropolitès. On peut relever le même état d’esprit quand, au début du dialogue, Timarion présente la très chrétienne célébration de Saint-Démétrios à Thessalonique comme l’équivalent des fêtes, païennes, des Panathénées à Athènes et des Panionies à Milet (§ 5).

39. La conception de l’enfer chrétien chez les Pères de l’Église n’est pas uniforme, ni en ce qui concerne la situation et la nature des damnés dans l’attente du Jugement, ni en ce qui concerne la nature et la fonction, métaphorique ou non, du feu éternel (*Matthieu* 25,41) et du lac de feu (*Apocalypse*, 20,11-15).



mais celui où ils en assument la sentence en rejoignant la place qui leur est assignée : *Il existe dans l'univers des sortes de démons vengeurs qui, conformément à la Providence divine, châtent ceux qui s'écartent des lois divines. Mais il en existe également de bons, qui manifestent de la bonté envers ceux qui sont bons. Et de même, il y en a d'autres encore, des guides d'âmes, qui mènent les âmes venant de se séparer du corps de quelque manière, devant Pluton, Éaque et Minos afin d'y être jugées selon les lois et les coutumes des défunts, et d'apprendre ce que seront ensuite leur sort particulier et le lieu de leur séjour*⁴⁰ (§ 13). Timarion n'en dit pas plus sur ces différents lieux de séjour et ne reprend pas expressément la distinction que fait assez longuement son maître Lucien entre « l'île des bienheureux » (*Histoire véritable* II, 11-22) et « les îles des impies » (*Histoire véritable* II, 27-31). En plaquant la Providence divine sur ce schéma païen qui décrit une justice sinon immédiate du moins assez rapide, Timarion ne peut qu'encourir, même deux siècles plus tard, les foudres de Constantin Akropolitès, grand logothète et hagiographe. Mais il est surprenant que ce dernier, fin et pointilleux lecteur, n'ait pas repéré et dénoncé le discours critique sous-jacent qui fait du dialogue de Timarion une sorte de pamphlet contre la pratique extensive du jeûne⁴¹.

Les deux seules allusions au jeûne (ἄστυία) du *Timarion* sont, nous l'avons vu, négatives puisqu'elles conduisent à une mort apparente. Timarion se garde bien d'employer le

40. C'est nous qui soulignons.

41. R. Romano a formulé le même jugement global, sans développer son analyse, dans l'introduction de son édition du *Timarion* : « Il lettore ortodosso evidentemente non poteva condividere tutto lo spinto di demolizione, sotto il luciano velo, que anima il *Timarione* autentico documento di una reazione anticonformistica e paganeggiante » (p. 20).

mot désignant le jeûne religieux (νηστεία) puisqu'il ne s'agit – apparemment – pas de cela. Théodore de Smyrne, certes, vante les mérites d'un régime (δίαιτα) à base de cresson, de mauve et d'asphodèle pour guérir son arthrite provoquée par une alimentation trop riche (§ 30), mais il revient par deux fois sur la demande qu'il fait à Timarion de lui envoyer les grasses nourritures terrestres dès son retour chez les vivants. Et il n'omet pas, en fin gourmet, de signaler à Timarion un des rares avantages de ce lieu : il y pousse des légumes inconnus des vivants qui possèdent, avant manger, une bonne odeur, et provoquent, après manger, de bons renvois (§ 36). Timarion ne manque pas d'en faire provision ! Toutes les autres – et nombreuses – allusions aux aliments évoquent une alimentation grasse dont se repaissent ou à laquelle aspirent les hôtes de l'Hadès. Et nulle critique ni moquerie n'accompagne ces évocations. Bref, en enfer tout le monde ne jeûne pas, et, si le régime y est maigre, tout le monde ne s'en accommode pas forcément. Et, comme nous l'avons vu, dans le monde des vivants on peut très bien prétendre ne rien manger pendant 20 jours et consommer pourtant du poulet chaque jour.

De telles idées pernicieuses, qui pourraient naître dans l'esprit des lecteurs – et Constantin Akropolitès redoute l'influence néfaste de ce dialogue pour les générations futures (εις νέωτα) – s'expliqueraient assez dans le contexte des relations entre le monde ecclésiastique – plus particulièrement le milieu monastique – et le monde des chrétiens laïcs, telles qu'elles évoluent du XI^e au XII^e siècle à Byzance.



Béatrice Caseau a fort bien expliqué ce contexte. Nous lui empruntons son analyse⁴² :

Avant le VIII^e siècle, trois périodes de « carême » existent : le Grand Carême, le jeûne des apôtres et le jeûne de Noël. Le premier est suivi par un temps festif jusqu'à la Pentecôte, soit cinquante jours. Un nouveau carême d'une durée de quarante jours commence le dimanche suivant la Pentecôte. Il est appelé jeûne des apôtres. Il existait enfin un jeûne précédant la fête de Noël. Ces jeûnes ont une durée similaire et sont appelés τεσσαρακοσταί. (...)

Au IX^e siècle, un nouveau jeûne vient s'ajouter à ceux déjà en place. Ce jeûne précède la fête de la Dormition de Vierge, le 15 août. (...) Il y a eu des résistances à la mise en place de ce jeûne estival, semble-t-il. Il était sans doute moins long que les autres puisqu'il avait une durée de deux semaines. Car imposer une quarantaine de jours de jeûne entre la fête des apôtres, le 29 juin, et la Dormition n'aurait laissé aucun temps de récupération.

Si l'on récapitule, on peut admettre que pendant le XI^e siècle, l'année byzantine comptait environ cent soixante-trois jours de jeûne, au cours desquels laïcs, clercs et moines s'abstenaient de certains aliments.

Il est clair que le XII^e siècle est un moment de débat sur l'extension du jeûne⁴³. Jean, l'higoumène de Phoberou, prend très au sérieux l'importance du jeûne, non seulement pour les moines mais aussi pour l'ensemble de la société byzantine. Théodore Balsamon dans une lettre adressée aux Antiochiens⁴⁴ leur rappelle

42. Béatrice CASEAU, *Nourritures terrestres, nourritures célestes*, p. 174-194. Les lignes suivantes sont empruntées aux p. 186, 188, 193 et 194.

43. C'est nous qui soulignons.

44. THÉODORE BALSAMON, *Epistola de jejuniis*, PG 138, col. 1337 γ.

qu'il faut préparer par le jeûne les fêtes des saints apôtres, de la Transfiguration du Seigneur, de la Dormition de la Théotokos et de la naissance de Jésus Christ.

Des réticences, sinon des résistances, se font en effet sentir :

Au X^e siècle, Théodore Daphnopatès, un laïc pieux, chef de la chancellerie impériale, mais aussi rédacteur de Vies de saints, se moque d'un de ses amis qui résiste de diverses manières au jeûne : « pendant la première semaine de carême, tu t'es réservé pour toi-même les poissons grands et gras, de même pour les huîtres et les autres fruits de mer⁴⁵ ». (...)

Presque deux siècles plus tard, Nicolas III Grammatikos⁴⁶ note que certains n'observent pas le jeûne de la Dormition et il insiste que seront excommuniés ceux qui ne jeûnent pas. On perçoit qu'il est difficile d'imposer cette période de jeûne aux fidèles⁴⁷.

La société byzantine n'avait pas été complètement mise au pas, visiblement, et certains continuaient à considérer le jeûne comme une pratique individuelle et facultative. Même quand elle respectait à la lettre les interdits, elle ne le faisait pas toujours de bon cœur et trouvait le moyen de ne pas jeûner tout en jeûnant. Un poème, probablement du XI^e siècle, édité par P. Magdalino, met en scène un astrologue et un médecin qui se rendent à un dîner un jour de carême, et quelle n'est pas leur déception quand, au lieu de

45. THÉODORE DAPHNOPATÈS, *Epistula* 23 : *Correspondance*, éd. et trad. par J. Darrouzès et L. G. Westerink, Paris 1978, p. 180.

46. Patriarche de Constantinople entre 1084 et 1111.

47. *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*. 1, 2-3, par V. Grumel, 2^e éd. revue et corrigée par J. Darrouzès, Paris 1989 n° 980 [985], p. 441.



*délicieux poissons et de crustacés qu'ils s'attendaient à trouver, on ne leur présente que des légumes et de la salade*⁴⁸.

Si l'on adopte cette perspective, une remarque plaisante de Timarion déclarant que, pour lui, *rester oisif équivaut pour un juif à manger du porc* (§ 3), acquiert alors un autre relief. Ce qui, à première lecture paraît une incongruité pour quelqu'un peu au fait de l'antisémitisme à fondement religieux de la culture byzantine, sonne désormais comme une sorte de signal : c'est dans tout le dialogue la seule allusion à un interdit alimentaire d'origine religieuse, mais, bien entendu, elle ne concerne pas les chrétiens. Or cette remarque se situe au début du dialogue, juste avant la description de la fête de Saint-Démétrios. Mieux encore, on s'aperçoit que les allusions à la nourriture, et particulièrement la nourriture grasse, ne vont qu'augmentant du début à la fin du dialogue, et l'on est conduit à remarquer que celui-ci s'ouvre sur un centon d'Homère unissant étonnamment le malheur et la nourriture : *En effet la terre ne nourrit rien de plus lamentable que l'homme*⁴⁹ (§ 1), pour se clore sur la mention de *ces Paphlagoniens du marché à la viande, qui ont une alimentation grossière, et qui trouveraient du profit à être envoyés chez Hadès avec de la viande de porc* (§ 47). Timarion précise de plus qu'il ne faut pas compter, en effet, sur les *personnes austères et suivant un régime strict qui pourraient peut-être répugner à accomplir ce service (ibid.)* ; est-ce là une manière de désigner les moines ?

48. P. MAGDALINO, *Debunking astrology in the twelfth-century Constantinople*, dans *Pour une poétique de Byzance : hommage à Vassilis Katsaros*, Paris 2015, p. 165-176.

49. Centon composé à partir d'HOMÈRE, *Iliade*, XVII, 446 et *Odyssée*, XVIII, 130.

On peut enfin se demander si, pour s'autoriser une telle audace, quelque dissimulée qu'elle soit, Timarion ne dispose pas de hautes protections. Ainsi se comprendraient peut-être l'éloge appuyé de ce *dux* Paléologue (§ 9)⁵⁰, le rappel appuyé lui aussi des origines insignes de son « héroïque » famille issue de Grande Phrygie (§ 8) et l'anonymat fortement défendu – mais sans doute transparent pour les contemporains – de ce petit vieillard *issu de personnes bien nées et distinguées de Grande Phrygie* (§ 18) qui se délecte de *viande de porc salée et de chou de Phrygie* (§ 17). Quant à l'autre vieillard appartenant lui aussi à la noblesse de la très grande Phrygie, qui est *assis aux côtés* de Romain IV Diogène en qualité de conseiller, de familier et de consolateur de l'empereur agonisant, il pourrait peut-être s'agir de Nicéphore Paléologue qui, en tant qu'ancêtre fondateur de cette grande famille mériterait l'étonnant et laudatif superlatif qualifiant son lieu d'origine : la *très grande Phrygie* (§ 22), appellation administrative qui n'a jamais existé⁵¹. L'hypothèse est fragile mais elle permettrait d'éclairer chez Timarion un désir de concilier, pour la plus grande gloire de la famille Paléologue, les mémoires de Nicéphore Paléologue et de son fils Georges Paléologue (père du *dux* de Thessalonique) qui se sont retrouvés

50. Nous ne souscrivons pas à l'analyse de D. KRALLIS (Harmless satire, p. 234-235) faisant de l'éloge du *dux* un contre-éloge subtilement voilé, fondé sur une comparaison ambiguë avec le dieu Hermès. La variété des facettes du personnage ne fait, selon nous, que concourir à la vérité du portrait.

51. Cf. J.-C. CHEYNET, *Pouvoir et contestations à Byzance*, Paris 1990, p. 347 : « Parmi ceux qui, en 1070, conseillaient à Romain de ne pas partir en campagne contre les Turcs victorieux de Manuel Comnène, nous relevons les noms de Nicéphore Paléologue, qui servit ultérieurement Michel VII », voir SKYLITZÈS CONTINUÉ : *Ἡ Συνέχεια τῆς χρονολογίας τοῦ Ἰωάννου Σκυλίτζη*, éd. T. S. Tsolakès (Ἑταιρεία Μακεδονικῶν σπουδῶν 105), Thessalonique 1968, p. 141.



dans des camps opposés pendant la période troublée qui suivit la mort de Romain IV. Rappelons que les Paléologues étaient à cette époque alliés par les femmes à la famille de l'empereur Alexis. Ils accéderont au trône en 1259.

Avec une prudence « byzantine » Timarion s'est bien gardé d'orienter son lecteur, par une quelconque opinion émise, vers une telle interprétation critique de l'astreinte au jeûne. Ce lecteur peut fort bien trouver de l'intérêt et du plaisir à une lecture moins engagée sans se demander quelle leçon tirer de ces « mésaventures ». Toutefois les satires de Lucien, dialoguées ou non, dont se réclame manifestement Timarion⁵², sont toutes porteuses d'une leçon philosophique ou simplement morale et critique. Ce même lecteur peut donc y trouver l'occasion de réfléchir sur les rapports de l'âme et du corps et de l'intimité de leur union, dont témoignent les traces sanguinolentes laissées à la surface de l'âme par la brutalité des guides des morts trop zélés qui les ont séparés (§ 40). Il peut aussi s'amuser des rebuffades subies chez Hadès par Jean Italos, consul des philosophes, de la part de Pythagore (§ 43) et de Diogène, voire de l'ensemble des sophistes-rhétieurs (§ 44)⁵³, et accepter de suivre Timarion dans l'éloge posthume de deux autres consuls, ceux qui ont précédé et suivi Jean Italos : Michel Psellos et Théodore de Smyrne, lequel est même accepté comme arbitre du langage par des orateurs aussi célèbres que Polémon, Hérode Atticus et Aelius Aristide

52. Le ou les compositeurs du manuscrit Vaticanus graecus 87 ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont adjoint le *Timarion* à un ensemble presque complet des œuvres de Lucien.

53. Mais tourner en dérision un consul des philosophes qui a été contraint en 1082 de se rétracter à cause de sa trop grande connaissance de Platon et d'Aristote et des néoplatoniciens, n'est-ce pas pour Timarion un moyen de se construire une façade orthodoxe ?

(§ 45). Il peut même, à ce propos, se demander s'il n'y a pas là la trace d'une opposition marquée, dans l'esprit de Timarion, entre les philosophes, qu'il préfère, et les rhéteurs qu'il tolère, illustrant en cela la réflexion qui se ravive aux XI^e et XII^e siècles sur les rapports entre la rhétorique et la philosophie⁵⁴. Il peut enfin être satisfait de constater qu'aux Enfers des tyrans cruels notoires sont condamnés à malaxer des excréments humains malodorants (§ 46). Ce sont là, à coup sûr, des lectures moins compromettantes, mais, finalement, Constantin Akropolitès était sans doute beaucoup plus proche qu'il ne le supposait de la vérité quand il accusait Timarion d'avoir *sous le couvert du christianisme (...) tourn[é] en dérision ce dont la seule pensée inspire l'effroi* et quand il affirmait être enclin à *jeter au feu [ce livre] pour qu'il ne tombe plus sous les yeux d'aucun chrétien*. Nous lui laissons la responsabilité de son anathème. Fort heureusement il n'a pas mis son projet à exécution et un exemplaire est parvenu jusqu'à nous, un exemplaire de ce que la littérature byzantine peut avoir de plus original et de plus complexe.

54. C'est l'interprétation défendue par Margaret ALEXIOU (*Literary subversion and the aristocracy*) et reprise par Anthony KALDELLIS (*The Timarion, toward a literary interpretation*), voir ci-dessous la Bibliographie.

LETTRE DE CONSTANTIN AKROPOLITÈS À PROPOS DU *TIMARION*

Édition M. TREU, *Byzantinische Zeitschrift* 1, 1892, p. 361-365.

Cette lettre a été rééditée par R. ROMANO en appendice de l'introduction de son édition du *Timarion*.

Λόγου καὶ παιδείας ἄκρω λιχανῶ τὸ τοῦ λόγου γευσάμενος ὁ τὸ δρᾶμα ξυντεταχώς – καὶ γὰρ δὴ καὶ τέχνης ῥητορικῆς ἀκροθιγῶς ἤψατο – Ἀττικὴν τε εὐγλωττίαν, ἴν' ἐάσω τὰ κατὰ τὴν ἐγκύκλιον πλημμελήματα, οὕτω πως εὖ ἐπετήδευσεν, ὅσα δὴ καὶ Σκύθης ἄν' ἀνὴρ πρεσβύτης καὶ ἔξωρος τὰ τῆδε καταλαβὼν τὴν Ἑλλάδα γλῶτταν ἠκρίβωσεν· ὀργίων δ' αὖ τῆς τὰ πρεσβεῖα τεχνῶν καὶ ἐπιστημῶν ἀυχούσης φιλοσοφίας, ὡς καὶ ὁ ὀπωσδήποτε τούτων μεταλαχὼν κρίνειεν ἄν, διαμεμενήκει πάμπαν ἀμύητος· τῆς τοῦ διαλόγου τε χάριτος, ὅς δὴ φιλοσόφοις ἀνδράσι διεσπουδάσθη μάλα σεμνῶς, ὅσα ἐμὲ εἰδέναι παντάπασιν ἄμοιρος.

1. Constantin Akropolitès semble prendre au pied de la lettre la formule figurant dans le *Timarion* (§ 5) : Ἐγὼ δέ, ἅτε Καππαδόκης ἐκ τῆς ὑπερορίου καὶ τοῦ πράγματος μήπω πεπειραμένος (Moi qui suis Cappadocien, un

Pour ce qui est du savoir et de l'éducation, l'auteur de l'œuvre a goûté au savoir du bout de l'index – en effet il n'a qu'effleuré l'art de la rhétorique – et, si je laisse de côté les insuffisances de sa culture, il est relativement bien rompu au bon usage de la langue attique, dans la mesure où un Scythe qui a passé l'âge et déjà atteint la vieillesse quand il est arrivé ici pourrait avoir une connaissance exacte de la langue grecque¹. En revanche il est demeuré totalement profane aux mystères sacrés de la philosophie, laquelle nourrit sa gloire des privilèges reconnus aux arts et aux sciences, quoi qu'il puisse en penser pour avoir eu quelque part à ces derniers. Quant au charme du dialogue, auquel se sont appliqués très sérieusement certains philosophes, il en est, à mon sens, totalement dépourvu.

étranger, je n'étais pas au fait de l'affaire). En revanche rien dans le dialogue ne vient soutenir l'idée que l'auteur serait vieux et n'aurait commencé que tardivement son éducation dans le milieu grec.



Ἄλλ' οὖν οὕτως ἔχων ἐπιστήμης, οὕτως ἡσκημένος τὰ λογικὰ τὸ παρὸν ἀνέπλασε συνταγματίον· ὁ ἐν καρὸς ὡς ἀληθῶς αἴση δίκαιος ὢν τάττεσθαι Τιμαρίων οὐτοσὶ οὐκ οἶδ' ὅτι προθέμενος τοιαῦτα ξυγγέγραφε. Πότερα γὰρ τὰ τῶν Χριστιανῶν διαχλευάσαι βουλόμενος; Ἄλλὰ μὴν τὴν τοῦ ἐν μάρτυσι περιπύστου Δημητρίου προβαλλόμενος ἑορτὴν καὶ δεξιὰν ὡσπερὶ ταυτηνὴ ποιησάμενος ἀπαρχὴν καὶ σεμνολογήσας ὡς τοεικὸς⁽¹⁾ τὴν ἄκαιρον αὐτοῦ δραματουργίαν, ἢ ληρωδῖαν μᾶλλον εἰπεῖν, ξυνέθηκέ τε καὶ ξυνεπέρανε· ἀλλὰ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἄρα μυθολογίαν ἐθέλων ἀνανεώσασθαι, ἐμβροντήτου τοῦτ' ἔργον καὶ παραπλήγος ἀυτόχρημα, ἐν προσήματι Χριστιανισμοῦ τοῦ τὸ ψεῦδος ἀριδῆλως ἐλέγξαντος καὶ κρατύναντος εὖ τὴν ἀλήθειαν καὶ ὑπ' ὅψιν ὡς εἰπεῖν προθέντος τὰ τῆς ὀρθῆς δόξης τοῖς μὴ τυφλώττουσιν ἔκοντι λήρους συνείρειν Ἑλληνικοὺς καὶ μιγνύειν ὄντως τὰ ἄμικτα καὶ διακωμῶδιν τὰ φρικτὴν ἐκ μονῆς ἐμποιοῦντα τῆς ἐνθυμήσεως – ἔγωγε οἰκτεῖρω τὸν ἄνθρωπον, εἴ γε δέον καλεῖν αὐτὸν ἄνθρωπον, καὶ μυσάττεσθαι δέ πως προάγομαι οἷς ὅτι μετὰ τοσαύτην διδασκαλίαν, μετὰ τοιαύτην τῆς εὐσεβείας κατάστασιν τοιαῦτα δὴ τινα πεφληνάφηκε καὶ τοῖς εἰς νέωτα καταλέλοιπε. Τὸ δὲ καὶ παῖδας Ἑλλήνων δικαστὰς καθίσει καὶ ὑπὸ σφᾶς ἄγειν, οὓς αὐτὸς ὁ δημιουργὸς καὶ δεσπότης τῷ οἰκείῳ ἐξηγόρασεν αἵματι καὶ οἷς τὴν τιμίαν ἑαυτοῦ καὶ μεγίστην κλῆσιν ἀπεχαρίσατο, ποίαν οὐχ ὑπερβάλλον ἀπόνοιαν, ἢ τίνι τις τὸν τοιοῦτους

(1) ὡς τὸ εἰκὸς R. Romano.

2. *Iliade*, IX, 378 : τίω δέ μιν ἐν καρὸς αἴση. « Je fais cas de lui comme d'un cheveu », dit Achille retiré sous sa tente en parlant d'Agamemnon dont il refuse tous les présents.

C'est donc avec ce degré de connaissances et cette pratique de l'éloquence qu'il a composé ce petit ouvrage. Ce Timarion, dont, en vérité, il serait juste de faire aussi peu de cas que d'un cheveu², je ne sais pas ce qu'il se proposait quand il a composé cela. Voulait-il donc se railler du christianisme ? Pourtant, tout en commençant par la fête de l'illustre martyr Démétrios, en en faisant pour ainsi dire un habile exorde qui créait une certaine solennité, il a fini par composer une pièce importune – ou plutôt, devrais-je dire, une niaiserie. Car par son désir de redonner vie à la mythologie païenne < il a fait > là œuvre de fou furieux, de véritable dément : sous le couvert du christianisme, dénonciateur éclatant du mensonge et valeureux défenseur de la vérité, il a présenté les fondements de la droite foi aux yeux, si j'ose dire, de ceux qui ne sont pas aveugles < afin d' > y relier volontairement les stupidités païennes, de soumettre à mélange ce qui ne souffre aucun mélange, et de tourner en dérision ce dont la seule pensée inspire l'effroi. Pour ma part, j'ai pitié de cet homme, si tant est qu'il faille l'appeler un homme et je suis enclin à éprouver une sorte d'horreur envers lui pour³, après de si grandes études et une telle affirmation de sa piété, s'être livré à de vains bavardages de ce genre et les avoir légués aux générations futures. Instituer comme juges des enfants de païens et tenter un procès devant eux, eux que le Créateur et Seigneur lui-même a rachetés de son propre sang et auxquels il a accordé la faveur de Son vénérable et très haut nom, n'est-ce pas dépasser toute déraison ? À qui, parmi les fous les plus connus, comparera-t-on celui qui

3. La très rare locution conjonctive de cause οἷς ὅτι fait partie de ces atticismes dont Constantin Akropolitès, outre les jeux de mots et les citations, émaille sa lettre comme pour illustrer *a contrario* la connaissance insuffisante de la langue grecque qu'il reproche à Timarion.



ἐμχειρήσαντα τῶν ἐπὶ μωρία γνωρίμων παραβαλεῖ; Οὗτος καὶ τοὺς θρυλλουμένους ἐκείνους, Μαργίτην λέγω καὶ Κόρυβον, ὑπερπέπαικεν. Ὁ μὲν γὰρ ἐκῶν, οἱ δ' ἀέκοντες τοῦ πάθους γεγόνεισαν. Ἀμέλει τοι καὶ οἱ μὲν ἐλέους ἄν ἐκ τοῦ δικαίου πρὸς τῶν ἐφ' ἑαυτῶν ἐκρίθησαν ἄξιοι· οὗτος δ' ὡς οἶμαι καὶ τοῖς ἐφ' ἑαυτοῦ τε καὶ μετ' αὐτὸν μισητέος ὅτι καὶ βδελυκτέος ἔδοξέ τε καὶ δόξειεν, ὡς τὴν παραφροσύνην οὐ παθῶν, ἀλλ' ἐλόμενος, ἐπῆλθέ μοι αὐτίκα τῷ διελθεῖν παραπέμψαι πυρί, ὡς μὴ τοῦ λοιποῦ πρὸς θεῶν τῶν Χριστωνύμων ἔλθοι τινί· κἂν εἰς ἔργον προβέβηκε τὰ τοῦ λογισμοῦ, εἰ μὴ μοι γέγονεν ἐμποδῶν ἦν ἐκ μακροῦ πρὸς τὸν πεπιστευκότα συντηρεῖν προὔθεμνη αἰδώς· ἥτις ὥσπερ ἐπιλαβομένη μοι τῆς χειρὸς ἐμὲ μὲν ἀνέστειλε τῆς ὀρμῆς, τὸ δὲ ληρώδες τουτοῖ βιβλίον τῆς δικαιοτάτης ὡς οἶομαι καταδίκης ἐρρύσατο.

Ἐγὼ μὲν, ἄνερ θεσπέσιε, ὅπως δὴ περὶ τοῦ ἐγχειρισθέντος γράμματος γνώμης ἔσχον, δεδήλωκα, σοὶ δ' ὅ περὶ αὐτοῦ δοκεῖ μαθεῖν βούλομαι.

4. Personnages proverbiaux, paradigmes des imbéciles heureux. Lucien présente Koroibos comme un personnage benêt qui ne sait pas comment s'y prendre pour coucher avec sa femme (*Les Amis du mensonge*, 3) et Margitès comme un sot infatué de lui-même (*Hermotime*, 17) ; Margitès est aussi le titre d'un poème satirique attribué à Homère. Les deux personnages sont cités ensemble comme deux fous célèbres par Jean Tzétzès (*Historiae*, 4, v. 836-

s'est lancé dans une telle entreprise ? Cet individu l'a emporté sur les plus célèbres d'entre eux, à savoir Margitès et Korybos⁴. Car il a proféré volontairement < ses bêtises > tandis qu'eux le faisaient involontairement. Sans doute ceux-ci ont-ils été jugés, avec justice, dignes de pitié pour leur conduite. Lui, au contraire, à mon avis, m'a semblé et m'aurait semblé < de son vivant > mériter la haine et l'abomination pour ce qu'il a commis et entraîné après lui, car sa folie, il ne l'a pas subie mais il l'a choisie⁵ ; et m'est venue immédiatement l'envie, après avoir lu < ce texte >, de le jeter au feu pour qu'il ne tombe plus sous les yeux d'aucun chrétien⁶. Et ma pensée se serait traduite en acte si ne m'avait retenu le respect que j'ai depuis longtemps veillé à conserver envers quiconque a la foi. C'est lui qui, arrêtant pour ainsi dire ma main, m'a retenu dans mon élan et a sauvé ce livre stupide d'une condamnation à mon avis, tout à fait justifiée.

J'ai quant à moi, ô homme admirable, fait connaître mon opinion sur l'écrit qui m'a été remis ; mais j'aimerais apprendre ce que toi tu en penses.

871, p. 154-155, rec. P. A. M. Leone, Napoli 1968, rééd. 2007) : Koroibos, comptant le reflux des vagues, ne sait pas compter jusqu'à 3 ; Margitès ne sait pas de qui, du père ou de la mère, naît le bébé.

5. L'emploi du verbe (αἰρώ) laisse entendre que Timarion frise l'hérésie.

6. Littéralement : « portant le nom du Christ ».

BIBLIOGRAPHIE

Manuscrit : Vat. gr. 87.

Éditions et traductions utilisées (par ordre chronologique)

HASE, *Notices* : Charles Benoît HASE, Notice de trois pièces satyriques de la Nékyomancie de Lucien, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, vol. 9, t. 2, Paris 1813, p. 125-268 (avec traduction latine).

ELLISSEN, *Fabrten : Timarion's und Mazaris' Fabrten in den Hades*, nach Hase's und Boissonade's Recension und erster Ausgabe des Textes griechisch und deutsch mit Einleitung und Anmerkungen, hrsg. von Adolf Ellissen (Byzantinische Paralipomena 1), Leipzig 1860.

ROMANO, *Timarione : Pseudo Luciano, Timarione*, testo critico, introd., trad., commentario e lessico a cura di Roberto Romano, Napoli 1974.

BALDWIN, *Timarion* : : *Timarion*, translated with introduction and commentary by Barry Baldwin, Detroit 1984.

VLAHAΚOS, *Τιμαρίων* : Petros VLAHAΚOS [Π. Κ. ΒΛΑΧΑΚΟΣ], *Τιμαρίων ἢ Περὶ τῶν κατ' αὐτὸν παθημάτων*, εισαγωγή, μετάφραση, σχόλια, Πέτρος Βλαχάκος, Θεσσαλονίκη 2001.

Autres éditions partielles ou complètes du Timarion

An anthology of Byzantine prose, Nigel G. Wilson, Berlin – New York 1971, p. 111-120 (§ 3-10).

Luciani Opera. 4, Libelli 69-86, recognovit brevis adnotatione crit. instruxit Matthew D. Macleod, Oxonii 1987, p. 432-470.

Études sur le Timarion

- M. ALEXIOU, Literary subversion and the aristocracy in twelfth-century Byzantium: a stylistic analysis of the Timarion (ch. 6-10), *Byzantine and Modern Greek studies* 8, 1982-1983, p. 29-45.
- , *After antiquity: Greek language, myth and metaphor*, Ithaca – London 2000, p. 100-111. [L'auteur atténue et modifie certaines de ses conclusions de l'article précédent.]
- B. BALDWIN, The authorship of the Timarion, *Byzantinische Zeitschrift* 77, 1984, p. 233-237.
- J. DRÄSEKE, Byzantinische Hadesfahrten, *Neue Jahrbücher für das klassische Altertumwissenschaft* 29, 1912, p. 343-366.
- , Michel Psellos im Timarion, *Byzantinische Zeitschrift* 6, 1897, p. 483-490.
- H. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner. 2*, München 1978, p. 151-154.
- A. KALDELLIS, The *Timarion*: toward a literary interpretation, dans *La face cachée de la littérature byzantine*, sous la dir. de P. Odorico (Dossiers byzantins 11), Paris 2012, p. 275-287.
- D. KRALLIS, Harmless satire, stinging critique: notes and suggestions for reading the Timarion, dans *Power and subversion in Byzantium, papers from the 43rd spring Symposium of Byzantine studies, March 2010, Birmingham*, edited by D. Angelov & M. Saxby, London – New York 2013, p. 221-245.
- V. LAURENT, Légendes sigillographiques et familles byzantines. 3, *Échos d'Orient* 31, n° 167, 1932, p. 327-349, « Sceau de Théodore Smyrnaïos », p. 331-335.
- É. MALAMUT, *Alexis I^{er} Comnène*, Paris 2007, p. 338-344.
- D. M. NICOL, Constantine Akropolites: a prosopographical note, *Dumbarton Oaks papers* 19, 1965, p. 249.
- R. ROMANO, Sulla possibile attribuzione del Timarione a Nicola Callicle, *Giornale italiano di filologia* NS 4, 1973, p. 309-315.
- H. F. TOZER, Byzantine satire, *The journal of Hellenic studies* 2, 1881, p. 233-270.



- M. TREU, Ein Kritiker des Timarion, *Byzantinische Zeitschrift* 1, 3, 1892, p. 361-365.
- E. Th. TSOLAKIS [E. Θ. ΤΣΟΛΑΚΗΣ], *Τιμαρίων*, μία νέα ανάγνωση, dans *Μνήμη Σταμάτη Καρατζά* (Επιστημονική επετηρίδα Φιλοσοφικής Σχολής), Θεσσαλονίκη 1990, p. 109-117.

Études plus générales

- R. BROWNING, Enlightenment and repression in Byzantium in the eleventh and twelfth centuries, *Past and present* 69, 1975, p. 12-19.
- B. CASEAU, *Nourritures terrestres, nourritures célestes : la culture alimentaire à Byzance* (Monographies 46), Paris 2015.
- J.-C. CHEYNET & J.-F. VANNIER, *Études prosopographiques*, Paris 1986, en particulier p. 147-149.